



DOMPAIRE ACTU'

et



LES ECHOS de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par les Communes de Dompainre et Madonne et Lamerey en 770 ex/n°41

EDITION NOVEMBRE 2021



Jeudi 11 novembre

Cérémonie commémoration armistice 1918

À 11h30 au Monument aux Morts

Dimanche 14 novembre

Repas des aînés Salle polyvalente

Samedi 20 novembre

Sainte Barbe Prise d'armes à 15h à Ville sur Illon

Dimanche 5 décembre

Défilé de la Saint Nicolas Madonne et Lamerey et Dompainre

Samedi 11 décembre

Inauguration plaque des Frères MANGIN la poste à Dompainre

Pour rappel bulletin de janvier, remise des articles pour le 15 décembre 2021 dernier délai

EN RAISON DES CONDITIONS SANITAIRES ACTUELLES
LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC
MAIS DANS LE RESPECT DE REGLES SANITAIRES STRICTES.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Mardi-mercredi-jeudi-vendredi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.
Samedi de 9h00 à 11h00

Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV uniquement.

03 29.36.50.54 – mairie.dompainre@wanadoo.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Lundis 15 et 29 novembre 2021

Lundis 13 et 27 décembre 2021

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi

9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

Fermée le mercredi

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 OCTOBRE 2021

Tarifs de l'accueil de loisirs

Le conseil municipal a fixé les tarifs de l'ALSH pour les vacances de Toussaint.

_ Semaine du 25/10 au 29/10 : Préparation d'Halloween et sortie au zoo d'Amnéville.
85€ pour les enfants de Dompaire et 100€ pour les enfants extérieurs.

_ Semaine du 2/11 au 5/11 (4 jours) : Sortie au planétarium et au musée départemental.
75€ pour les enfants de Dompaire et 90€ pour les enfants extérieurs.

C.T.G (Convention Territoriales Globales)

Dans le cadre du plan rebond annoncé par l'État, et qui vise à soutenir notamment les ALSH, la CAF propose un plancher de financement de 15 centimes par heure pour les ALSH extrascolaires, périscolaires et adolescents à partir de 2021.

Ainsi tous les ALSH du territoire qui ne percevaient pas de bonus territoire ou qui percevaient un bonus territoire inférieur à 15 centimes de l'heure peuvent bénéficier de ce nouveau bonus territoire, qui vient en complément de la prestation de service, à condition qu'ils soient implantés sur une collectivité signataire de la CTG et soutenus financièrement par cette dernière.

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant à la CTG.

Garderie périscolaire

Le règlement intérieur de la garderie présenté par la directrice est approuvé à l'unanimité.

SDEV (Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges)

Le SDEV a pris en mars 2008 la compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques » (IRVE). Le projet de déploiement de plus de 130 bornes en 4 phases, visant à faciliter la mobilité durable sur le département vosgien a été adopté par le Comité Syndical le 25 novembre 2020.

Les travaux sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SDEV qui assure la fourniture, le génie civil, l'aménagement des emplacements, la pose et l'équipement des bornes.

L'électricité est payée par le SDEV titulaire du contrat de fourniture.

Le coût annuel de la maintenance préventive des bornes est estimé entre 1800€ et 2400€ selon le type de bornes. La participation de la commune est de 50%.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, transfère la compétence IRVE au SDEV par 11 voix pour et 3 abstentions.

Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR)

La FNCOFOR alerte les communes forestières sur les mesures envisagées par le gouvernement pour financer l'ONF. Parmi ces mesures l'augmentation significative de la participation financière des communes ainsi que la suppression à terme de 500 emplois temps plein.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la motion de la FNCOFOR :

Qui exige :

Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance État-ONF.

Qui demande :

Une vraie ambition politique de l'État pour les forêts françaises,
Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le conseil Municipal est appelé à approuver le rapport de la commission « CLECT » de la communauté de communes qui fixe le montant des charges transférées par les communes et qui viennent en déduction des attributions de compensation versées par la CCMD.

Le rapport présenté par la CLECT pour 2021 est approuvé à l'unanimité.

Frais de fonctionnement des écoles.

Le budget de fonctionnement des écoles pour l'année scolaire 2020/2021 est en très légère augmentation (moins de 1%) par rapport à l'année précédente néanmoins le coût réel par enfant augmente lui plus sérieusement du fait de la baisse des effectifs.

Augmentation d'environ 8,7% pour les classes maternelles.

Augmentation d'environ 11,9% pour les classes primaires.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les tarifs de l'année précédente pour ne pas amplifier l'écart avec les RPI proches, en espérant une inversion de la courbe des effectifs.

Participation des communes extérieures pour le primaire : 760€ par enfant/an

Participation des communes extérieures pour la maternelle : 1650€ par enfant/an

Création de poste.

Notre secrétaire Martine ROMARY a décidé de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2022.

Il est donc nécessaire de créer un nouveau poste afin de remplacer Martine.

Un recrutement est en cours pour lequel nous avons déjà reçu un bon nombre de candidatures.

HISTOIRE D'UN NATIF DE DOMPAIRE...

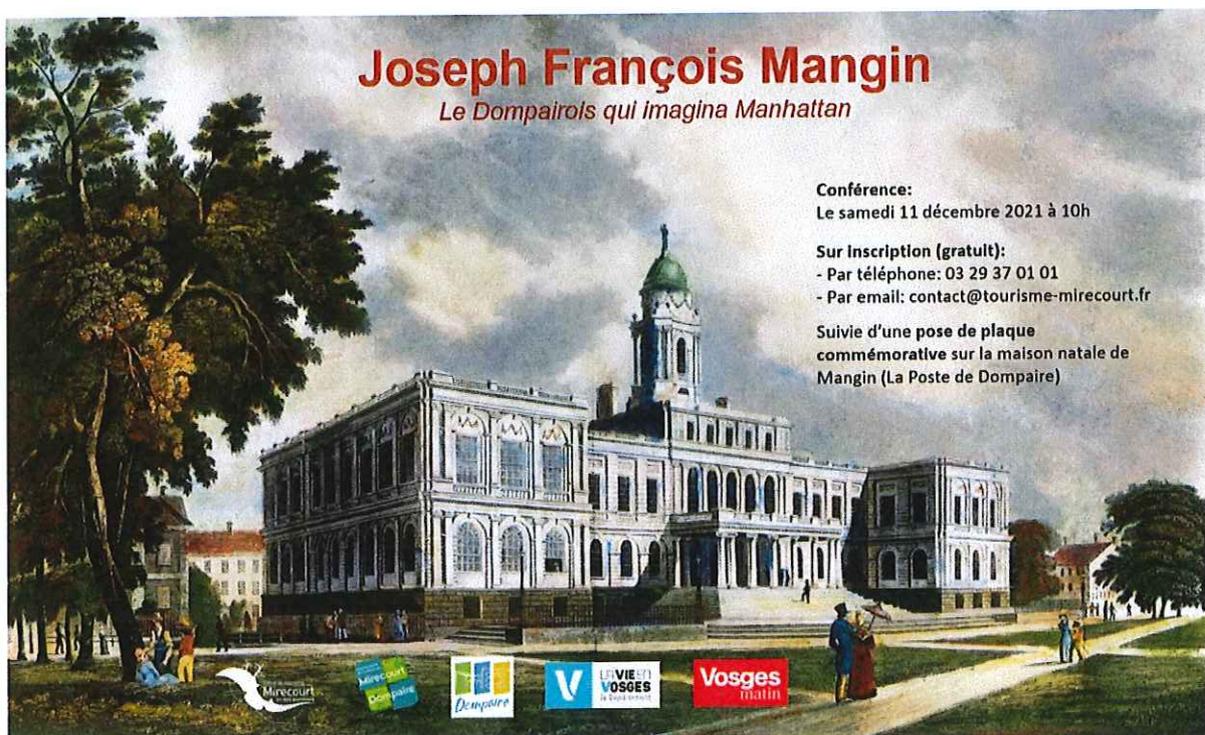
Nous avons été contacté, il y a déjà quelques mois, par M.Thibaud LEROY, un suisse passionné de généalogie qui a retrouvé au cours de ses recherches un de ses ancêtres, Joseph François MANGIN, né à DOMPAIRE le 10 juin 1758.

Jeune avocat, il décida à l'âge de 26 ans de s'embarquer pour la plus riche des colonies françaises de l'époque : SAINT-DOMINGUE rejoint ensuite par son frère Charles Nicolas avant d'être chassé quelques années plus tard vers les États Unis où il s'illustrera comme architecte...

Thibaut LEROY tiendra une conférence à la salle culturelle de la Communauté de Communes à DOMPAIRE
Samedi 11 décembre à 10h.

Elle sera suivie par la pose d'une plaque commémorative sur la maison natale des MANGIN (l'actuel bâtiment de la Poste).

Thibaut LEROY présentera aussi le livre très richement documenté sur les frères MANGIN. Un exemplaire est à votre disposition à la médiathèque.



AFFOUAGES 2021 - 2022



Les personnes intéressées par un lot d'affouages de 10 ou 20 stères peuvent s'inscrire dès à présent et **AVANT LE 15 NOVEMBRE 2021**

Auprès de la mairie de Dompaire au 03 29 36 50 54
Ou par mail : mairie.dompaire@wanadoo.fr

CCAS - REPAS DES AINES



Les communes de Dompaire, Madonne et Lamerey et le Centre Communal d'Action Sociale sont heureux de renouer avec le traditionnel repas des anciens, qui avait dû être suspendu suite à la pandémie COVID. Il sera organisé le 14 novembre 2021 à la salle polyvalente.

Ce repas est réservé aux aînés de plus de 65 ans. Concrètement, le CCAS envoie un courrier aux anciens concernés qui ont pour mission de renvoyer un coupon réponse pour valider leur participation.

Au programme : un déjeuner, une animation musicale mais surtout un moment convivial.

Si vous êtes né en 1956 ou avant, et que vous n'avez pas encore reçu l'invitation, contactez la Mairie.

Un colis sera offert aux personnes âgées de plus de 70 ans qui ne pourront pas se déplacer.

SAINT NICOLAS

Saint Nicolas rendra visite aux enfants le **dimanche 5 décembre** à partir de 17 h,

Lors du défilé, organisé par les Communes de Dompaire, Madonne et Lamerey et le Foyer Rural La Lamadonienne, l'évêque de Myre sera accompagné, pour la circonstance, de son éternel acolyte le Père Fouettard.

Le parcours du défilé démarrera rue du Haut Fays à Lamerey. Comme le veut la tradition le saint patron se verra remettre la clé des communes à l'Église, puis le cortège se dirigera vers la salle polyvalente pour partager un goûter.



Le Foyer Rural La Lamadonienne réalisera un char appelé "Pat'Patrouille", il sera accompagné de notre fanfare et à priori des chars de UXEGNEY et MIRECOURT

A noter :

Votre aide pour la préparation du char est la bienvenue, chaque samedi matin, au local communal de Lamerey, à partir du 30 octobre 9h00.

LE CIVISME PASSE PAR LE STATIONNEMENT



Ces derniers temps, le stationnement est une préoccupation pour certains riverains, et plusieurs plaintes ont été relayées à la mairie. Pourtant il est possible de se garer dans Dompain, par un comportement respectueux des autres, et avec un peu de bonne volonté, il est possible de ne pas augmenter les difficultés et de trouver une place pour tous.

Pour cela, il faut accepter de se déplacer à pied de quelques mètres, ne pas occuper une place et demie, en positionnant son véhicule correctement, faire preuve de tolérance et de civisme.

Le moindre espace (devant de porte, trottoir élargi etc.) n'est pas destiné au stationnement et ce quel que soit le type de véhicule. Sa raison d'être est tout autre, il permet la circulation en toute sécurité des piétons, des familles avec des poussettes, des personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, « Si tu prends ma place, prends mon handicap », la signification en est très claire. Ces places réservées de façon stratégique ne sont pas le fruit du hasard. Stationner son véhicule sur des places handicapées, y compris « pour deux minutes », transforme en parcours du combattant, pour les personnes en situation de handicap, des situations qui avaient été réfléchies pour l'éviter. C'est faire preuve de civisme que de ne pas stationner sur un emplacement réservé à cet effet, ou de ne pas gêner l'accessibilité.

I COMMUNE, I SAPIN, I FORÊT

Dans le cadre du dispositif MONALISA VOSGES, une action est mise en place pour le mois de décembre : 1 commune, 1 sapin, 1 forêt

MONALISA pour MOBilisation NAtionale de Lutte contre l'ISolement et la solitude des Agés, est une démarche d'acteurs engagés dans la lutte contre l'isolement relationnel des âgés.

Dompain s'est inscrit dans le projet et réalisera son sapin qui sera exposé à la maison des Associations pour le mois de décembre.

L'idée est d'impliquer les seniors, les plus jeunes et tous ceux qui savent tricoter autour de ce projet intergénérationnel (EHPAD, associations, bénévoles...).



Vous voulez vous impliquer dans cette démarche participative, il vous suffit de tricoter ou de faire au crochet des carrés de 12cm sur 12cm, puis de les déposer à la mairie de Dompain pour le 26 novembre. Ces carrés seront assemblés pour habiller notre sapin.

Au printemps 2022, dans le cadre de la journée départementale sur la mobilité, toutes les communes, EHPAD, associations qui auront participé verront leur sapin exposé à la Rotonde à THAON LES VOSGES pour représenter une forêt quelque peu exceptionnelle.

Alors à vos marques, prêts, tricotez... !



VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Dans l'objectif du Plan Climat, qui préconise notamment des actions en faveur de la mobilité alternative, la communauté de Communes Mirecourt Dompaire a fait l'acquisition de vélos à assistance électrique. Durant l'été les vélos ont été mis en prêt dans les communes.

Le vélo, avec ou sans assistance électrique, est un mode de transport alternatif dont l'utilisation est encouragée par la transition énergétique. Le but de cette action est de promouvoir le développement de la mobilité douce auprès des populations, également pour des personnes qui n'ont pas pratiqué ce sport depuis de nombreuses années.

La commune de Dompaire a bénéficié de 2 vélos (VAE) du 16 août au 5 septembre 2021. Une quinzaine de personnes ont profité de cette mise à disposition et ont parcouru pas moins de 775 Kms au total.

Dans la continuité de cette démarche écologique le passage des vélos de communes en communes s'est fait à la force du mollet et 8000 km ont été parcourus lors de cette expérience.

C'est avec beaucoup d'entrain et de motivation qu'un groupe de 17 cyclistes, c'est constitué sur la commune de Dompaire, où petits et grands ont raccompagné les vélos à assistance électriques sur la commune de Gugney aux Aulx, soit un aller-retour de 30km !



Un bel effort pour ceux qui n'avaient comme moteur que leur énergie et leur envie de partager un moment convivial autour du sport.

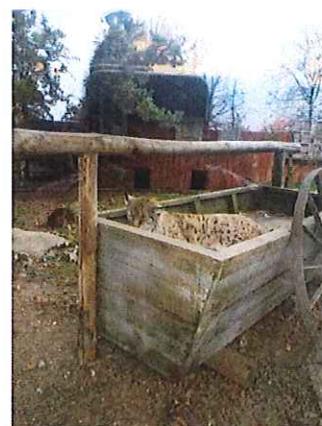
CENTRE DE LOISIRS ALSH



Les enfants, de 3 à 12 ans, sont passés en mode vacances du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre 2021. Ce ne sont pas moins de 50 enfants différents qui ont été accueillis par l'équipe d'animateurs du centre de loisirs de Dompaire du lundi au vendredi (hors jours fériés).

Le programme des vacances s'est déroulé en deux temps, avec en semaine 1 la thématique d'Halloween, et en semaine 2 Espace et arts.

Pour conclure, cette période de vacances s'est terminée dans la bienveillance et le respect du rythme de l'enfant. La vie au centre a respecté les envies de tous en proposant un panel multiple d'activités qui répondaient à divers besoins et aux objectifs du projet pédagogique.



DOMPAIRE ACTU'

FETE PATRONALE



Le bilan est satisfaisant pour la fête patronale organisée le dimanche 5 septembre par les communes de Dompain et Madonne et Lamerey, avec la participation du Foyer Rural La Lamadonienne.



Pour démarrer les festivités, un apéritif a été offert par les 2 communes et des tickets ont été distribués gratuitement aux enfants pour effectuer des tours de manèges.

Dans l'après-midi, ils sont venus nombreux profiter des rayons du soleil et partager une partie de quilles, de mölkky ou encore de pétanque.

Convivialité et bonne humeur étaient les mots d'ordre de cette belle journée.



DEPART DU PERE PIERRE MATHIEU

Pierre MATHIEU est arrivé sur le secteur en septembre 2017. Après quatre années passées auprès des paroissiens de Mirecourt et Dompain, l'abbé Pierre MATHIEU occupera désormais la fonction de Vicaire général auprès de Mgr BERTHET à EPINAL. Il ne laissera que des regrets chez ceux qui l'ont côtoyé.

Son successeur est le Père Olivier BOURION, installé sur Mirecourt Dompain depuis le 12 septembre 2021.

Une étrange coïncidence : Pierre MATHIEU a succédé, à Mirecourt, aux Pères DURUPT et BELIGNE eux aussi appelés aux mêmes fonctions auprès de l'évêque. Alors Mirecourt terre d'accueil pour de futurs vicaires généraux ?



Pour l'occasion, une cérémonie « émouvante » a eu lieu à l'Église de Dompain, suivie d'un apéritif offert par les 2 communes de Dompain et Madonne et Lamerey.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE



Le parvis de l'Église de Laviéville a servi de scène lors des journées du patrimoine pour le concert de Gueule de Louve le 17 septembre. Coussins au sol, lampions, spots, sono... le cadre était posé pour la cinquantaine de personnes venue écouter des chansons à texte autour de la féminité. La guitare électrique de Marc GOUJOT rythmait la magnifique voix, mélancolique parfois, de Laurence DUCHESNE. Petits et grands ont passé un très bon moment malgré la fraîcheur de la soirée. Ce concert a été organisé par la Communauté de communes Mirecourt Dompain en collaboration avec l'Étincelle Prod' et la Commune de Dompain.

Le dimanche, après l'Office du matin, une quarantaine de personnes s'est donnée rendez-vous pour une visite guidée de l'Église de Laviéville avec Sébastien POIROT. Cela faisait très longtemps que les visites n'avaient pas connu un tel succès.

Le rendez-vous est pris, l'an prochain, les journées du patrimoine auront lieu les 17 et 18 septembre.

DOMPAIRE ACTU'

F.F.T.T.

Retour sur la rentrée avec le forum des Associations : la mise en place de 4 tables, du robot lanceur de balles et un parcours avec cerceaux et plots ont été effectués par Noémie, Karen et Pascal.



Durant toute l'après-midi, de nombreuses personnes, adultes et enfants, se sont essayées au tennis de table.

Une douzaine d'enfants se sont inscrits pour cette nouvelle année.

Les manifestations du club auront lieu dans le gymnase du collège avec entre autres :

- En janvier le premier challenge jeune suivi du 3^{ème} tour du criterium
- En mai le 2^{ème} challenge jeunes.
- Les matchs de championnats vont reprendre également fin octobre avec 1 ou 2 équipes.

La passation du bureau se passe très bien et la nouvelle équipe a pris son rôle très au sérieux.

Pour conforter l'équipe, le club de tennis de table de Dompair recherche une personne homme ou femme en service civique :

Durée 6 mois - Semaine de 24h - Age entre 16 et 25 ans - Autonomie - Être à l'aise en informatique - Aimer le sport et les enfants - Renseignements Pascal MEURET au 0607635911 ou Noémie PHILIPPE au 0676395409.

DOMPAIRE tennis de table a organisé le 1er TOUR du criterium départementale, dimanche 10 octobre 2021 avec pas moins de 95 joueurs et joueuses venus de toute les Vosges.

Notre club avait engagé 9 joueurs dont une féminine. Nous avons également un benjamin qualifié en régionale 2 à Neuves Maisons.

Les résultats sont à la hauteur de notre ambition, avec en catégorie benjamin Lucas ANTOINE qui prend une 2^{ème} place et se qualifie pour le 2^{ème} tour en régionale 2.

En seniors une 6^{ème} place pour Louis PHILIPPE et une très belle place aussi pour Pierre DELACROIX.

Dans les vétérans, un très bon comportement de Noémie PHILIPPE avec une belle victoire en féminine.

Remerciements aux bénévoles qui ont été là pour l'organisation, et à la commune de Dompair pour l'aide apportée avec du matériel et les déplacements.

Merci à tous et à bientôt !



DOMPAIRE ACTU'

SPORT LOISIR DOMPAIRE



Une nouvelle association à Dompainre !

C'est dans une ambiance particulièrement festive que l'association SPORT LOISIR DOMPAIRE a proposé sa première séance le mercredi 29 septembre.

La soirée a été consacrée à la pratique du foot en salle. La toute nouvelle association propose différents sports comme le futsal, le badminton, l'ultimate,..., et envisage des rencontres familiales les weekends à venir.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre les mercredis à partir de 22h, en espérant pouvoir trouver des créneaux supplémentaires prochainement.

Le montant de la cotisation annuelle est de 20 €, le pass sanitaire est obligatoire pour la pratique du sport en salle.

*Nous souhaitons
bon courage à tous les bénévoles qui œuvrent
à rendre la vie associative active sur Dompainre*

Sportivement !



CLUB VOSGIEN DE LA GITTE

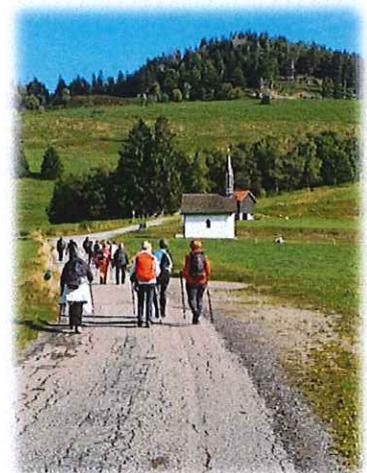
Une sortie chaque semaine des plaines d'Alsace en passant par la plaine des Vosges ou ses sommets. Avec des rencontres insolites, des paysages toujours différents et une ambiance ...

C'est tout cela notre club de marche !



Club Vosgien Dompainre-La Gitte

Parfois égaré, jamais perdu'



INFOS MEDIATHEQUE



Samedi 18 septembre et le 16 octobre 2021

- Anne-Marie :** Le cerf-volant / Laëtitia Colombani ****
En ton âme et conscience / Claire Norton ****
Corentine / Roselyne Bachelot ****
- Claudine C :** Ces petits riens qui nous animent / Claire Norton ****
- Catherine :** Respire / Maud Ankaoua ****
Kilomètre zéro / Maud Ankaoua ****
Un triomphe / film de Emmanuel Corcol
Les magnolias / Florent Oiseau ****
- Claudine M :** Le couple d'à côté / Shari Lapena ****
Le point levé / Yaël Hassan ****
- Colette :** Le bal des folles / Victoria Mas ****

Vous aimez lire ? Vous voulez discuter ou échanger autour de vos lectures ? Venez partager vos coups de cœur en toute convivialité. N'hésitez pas, la prochaine séance est le 27 novembre à partir de 10h.

Animation pour tous, adhérent ou pas à la médiathèque.

INFOS MEDIATHEQUE



Mercredi 9h30 à 12h / 13h30 à 18h30

Vendredi 14h à 19h

Samedi 9h30 à 12h

La mallette numérique débarque dans votre médiathèque !

C'est très simple, vous devez être inscrit ou vous inscrire à la médiathèque, ce service est un complément aux ressources physiques disponibles, n'hésitez pas à vous renseigner.

Animations

Mercredi 10 novembre et 8 décembre

Histoires pour les tout-petits - 10h

Pour les assistantes maternelles et les parents en partenariat avec Carole LAMOULINE du RAM

Samedi 20 novembre et 11 décembre

Atelier couture - 9h30 à 11h30

Création d'objets de décoration pour les fêtes dans une ambiance conviviale, chaque personne repart avec sa création.

Renseignements et inscriptions auprès de Frédérique REGNAUD d'Amarylles Création au 03.29.31.97.04

Gratuit pour les adhérents



Samedi 27 novembre

Club de lecture - 10h à 11h30

Venez partagez vos coups de cœur, passer un moment convivial, découvrir et faire découvrir vos lectures, mais aussi BD, films, musiques ou magazines ...

Mercredi 1^{er} décembre

Lecture-Dédicace- à partir de 10h

Marie F. Houlbrèque fera découvrir aux parents et aux enfants ses livres : Rosaline la petite gourmande et Noisette et la mésange bleue

INFOS MEDIATHEQUE

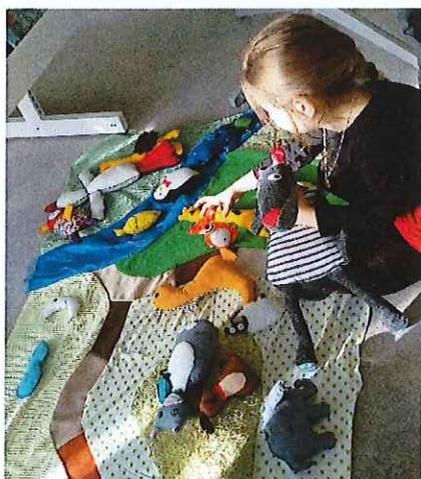
L'histoire du tapis à histoires de la médiathèque

Frédérique REGNAUD et des adhérentes couturières ont eu l'idée de créer un tapis à histoire. Le premier atelier a lieu en avril 2019. A raison d'une fois par mois, les dames s'investissent dans la réalisation du tapis des personnages et des accessoires. Certaines cousent même chez elles.

Les séances sont interrompues en mars 2020 et reprennent en janvier 2021 jusqu'en juin.

Après de nombreuses heures de travail, le tapis, les personnages, les accessoires ainsi que les sacs pour tout ranger sont terminés et prêts à être utilisés.

Un grand merci à toutes les couturières et à Frédérique pour avoir partagé son savoir-faire.





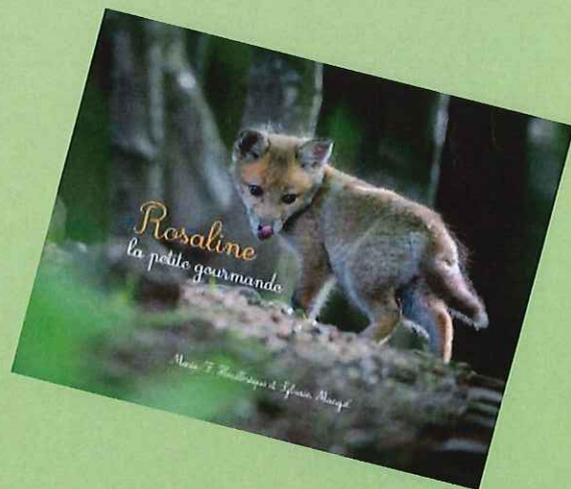
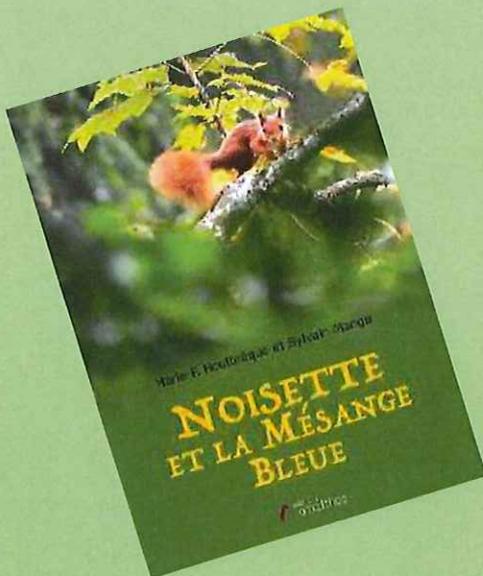
MEDIATHEQUE DE DOMPAIRE

Mercredi 1^{er} décembre

A partir de 10h

LECTURE- DEDICACE

Marie F. HOULBREQUE



Rosaline – La petite gourmande

Noisette et la Mésange bleue

ANIMATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Ces animations auront lieu à la salle culturelle de Dompaire



A LA DECOUVERTE DE L'HERALDIQUE

ECHANGES LE 19 NOVEMBRE À 20H



JEU CONCOURS SUR LES BLASONS

JUSQU'AU 9 DECEMBRE MINUIT !

A LA SALLE CULTURELLE DE DOMPAIRE
3 RUE CHARLES GEROME
ENTRÉE GRATUITE



COOPERATION TERRITORIALE DE DOMPAIRE

Vendredi 19 novembre à 20h

Échanges sur l'héraldique,
ses aspects géographiques,
historiques et locaux
Exposition et jeu concours jusqu'au 9 décembre

Vendredi 26 novembre à 20h30

Concert de Jazz
par le groupe Albaïdo



Relais Assistant[e]s Maternel[le]s

Spectacle

"Michka le petit ours"

par la Cie Les Mariottes.



Le Relais Petite Enfance vous propose ce spectacle de marionnettes.

Michka le petit ours quitte courageusement la maison d'Elisabeth pour parcourir le monde. Il ne veut plus être le jouet d'une petite fille capricieuse. Sa rencontre avec le renne du Père Noël va changer sa vie...
Spectacle poétique et féérique.

Entrée gratuite
Masque obligatoire

Samedi 4 décembre à 10h
Salle culturelle à Dompaire
3 rue Charles Gérôme



Réservation obligatoire auprès de l'animatrice du RPE :
06 08 98 76 78

Samedi 04 décembre à 10h

Spectacle de marionnettes « Michka le petit ours » avec la Compagnie « Les Mariottes »

Plus d'infos

Sophie ANTOINE (absente le mercredi)
3, rue Charles Gérôme 88270 Dompaire

Communauté de Communes Mirecourt Dompaire

santoine@ccmirecourtdompaire.fr
06 71 03 94 67

www.ccmirecourtdompaire.fr



LA MARINE NATIONALE DONNE DES NOMS « HISTORIQUES » A SES 12 FUTURES VEDETTES DE FUSILIERS MARINS



En mars 2018, la Direction générale de l'armement notifia au chantier naval Ufast, implanté à Quimper, un marché portant sur la livraison de douze « Vedettes protégées de défense maritime » [VPDMP], désormais appelées « Vedettes de fusiliers marins » [VFM].

À l'époque, il fut avancé que les livraisons de ces VFM allaient s'étaler sur deux ans et commencer à partir du second semestre 2019... Or, ce programme a pris du retard...

Ce n'est en effet qu'en septembre dernier qu'Ufast a mis la première vedette à l'eau. Une étape, a fait valoir le chantier naval, qui « permet à présent d'aborder les premiers essais à la mer », en vue d'une livraison à la base navale de Brest au « dernier trimestre 2021 ».

Pour rappel, d'une longueur de 15 mètres pour un déplacement de 15 tonnes, la VFM peut naviguer à la vitesse de 40 nœuds, grâce à sa puissante motorisation. Elle a été conçue pour permettre aux fusiliers marins d'opérer jusqu'à 15 nautiques des côtes. Disposant d'une coque composite légère et résistante, sa timonerie et ses deux postes de tirs sont blindés. Enfin, embarquant un pilote, un navigateur et une équipe de 6 fusiliers marins équipés [avec éventuellement un chien militaire], elle est armée de mitrailleuses de 7,62 et de 12,7 mm.

Les missions de ces VFM consisteront à escorter les unités « précieuses » de la Marine nationale [sous-marins, porte-avions,...] ainsi qu'à surveiller et défendre, le cas échéant, les approches maritimes et les ports militaires [en particulier ceux de Brest, Toulon, Cherbourg et Djibouti]. Selon la Marine, elles pourront aussi être utilisées dans le cadre des « opérations extérieures aéro-maritimes pour escorter des moyens amphibies et participer à la défense d'une unité précieuse au mouillage ».

Alors que la livraison des premières unités se précise, il fallait trouver des noms à ces douze futures vedettes de défense maritime. Étant donné qu'elles seront mises en œuvre par la FORFUSCO [Force maritimes des fusiliers marins et commandos], l'histoire de cette dernière a donc été une source d'inspiration.

Et il a donc été décidé de « donner à ces nouvelles vedettes des noms historiques, reprenant plusieurs hauts faits d'armes et combats où se sont illustrés les fusiliers marins », a indiqué la Marine nationale.

Et d'ajouter : « Créée en 1856, la spécialité de fusilier marin a fourni de très nombreux combattants qui se sont illustrés aux cours de tous les conflits depuis cette date. En effet, les fusiliers marins portent dans leurs gènes l'héritage de la Brigade des Fusiliers Marins [1ère Guerre mondiale], du 1er Régiment de Fusiliers Marins et du Régiment Blindé de Fusiliers Marins [Seconde Guerre mondiale]. Les noms des VFM mettront donc en valeur cet héritage glorieux ».

Dans le détail, trois groupes de noms ont donc été établis en fonction de ces anciennes unités, dont « Flandres », « Melle », « Longewaede » et « Laffaux » pour la Brigade des Fusiliers Marins, « Bir Hakeim », « La Crau », « La Garde », « Le Pradet », « Vosges », « L'Ill », et « L'Authion » pour le 1er Régiment de Fusiliers Marins et, enfin, « Dompair » pour le Régiment Blindé de Fusiliers Marins.



Les bases navales de Brest et de Toulon recevront chacune quatre Vedettes de fusiliers marins, les quatre dernières devant être partagées entre celles de Cherbourg et de Djibouti.

COMMEMORATION DE LA BATAILLE DE DOMPAIRE ET DE LA LIBERATION DES VILLAGES AUX ALENTOURS

Chaque année, l'anniversaire de la Bataille de Dompain est l'occasion pour les anciens combattants de la 2^e DB de se retrouver. Mais au fil des ans leur rangs se sont éclaircis.

Ces derniers mois, deux fidèles, de nos manifestations, nous ont quitté :

- Le 5 août Pierre PAYOT, vosgien de toujours, domicilié à HARSAULT, ancien combattant du 3^e RAC, est décédé. Depuis quelques années il avait rejoint la Maison de retraite de Charmois l'Orgueilleux.
- Pierre RETZIGNAC est décédé le 9 octobre à Serignan du Comtat dans le Vaucluse où il avait pris sa retraite. C'était un fidèle de nos manifestations ; il était citoyen d'honneur de Ville sur Illon où il avait connu le 13 septembre 1944 son baptême du feu.



La commémoration, du 77^{ème} anniversaire de la Bataille de Dompain, s'est déroulée les 11 et 12 septembre :

Samedi 11 Septembre :

A Bocquegney, borne du serment de Koufra
Damas et Bettegney : stèle des 43 « Gars de Leclerc »

Dimanche 12 Septembre :

- Madonne et Lamerey : monument Leclerc
- Dompain : stèle du Lieutenant Guigon,
- Gelvécourt et Adompt : stèle du Capitaine de Courson,
- Ville sur Illon : Char Champagne puis pour finir par l'inauguration de l'Espace Pierre de RETZIGNAC au centre du bourg.



L'ensemble de ces cérémonies s'est déroulé avec beaucoup de solennité : porte-drapeaux, sapeurs-pompiers à chaque étape et, le dimanche, participation des enfants des écoles à Madonne et Lamerey, à Ville sur Illon, de l'harmonie de Dompain-Madonne et Lamerey, de l'association militaire de Vincey, des « héros du passé » en uniforme anglais ainsi que d'un piquet d'honneur du Régiment de marche du Tchad à Ville sur Illon.



Les Echos de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par la Commune de Madonne et Lamerey

Edition Novembre 2021



*5 septembre : apéritif et fête foraine
organisés par les deux communes*



*6 septembre : rangement de la bibliothèque
(de gauche à droite : Chloé, Jean-Marc, Chantal,
Paola, Marie, Rachel, Adeline et Claire)*



5 septembre : départ du prêtre Pierre MATHIEU

*1^{er} octobre : début des travaux de rénovation
des bâtiments communaux*

**Quelques photos souvenirs des événements
de ces dernières semaines...**





Les Echos de Madonne et Lamerey

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2021

Le **29 septembre 2021** à 20h30, se sont réunis à la Salle Polyvalente de Dompaire, en raison des mesures sanitaires, les membres du Conseil Municipal, tous présents.

RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) 2020 ET 2021 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT / DOMPAIRE

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes de Mirecourt / Dompaire, adoptée le 8 juillet 2021. Il explique que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce rapport qui permettra au Conseil Communautaire d'établir l'attribution de compensation définitive de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- adopte le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) 2020 et 2021 de la Communauté de Communes de Mirecourt / Dompaire.

DELIBERATION POUR L'ADHESION AU SERVICE D'ARCHIVAGE ELECTRONIQUE DU DEPARTEMENT DES VOSGES

La Commune est actionnaire de la SPL-Xdemat et a régulièrement recours aux plateformes et services proposés par la SPL pour télétransmettre les actes au contrôle de légalité, les pièces comptables au Trésor Public ou pour publier ses offres de marchés publics sur la plateforme Xmarchés. L'ensemble de ces documents doit être conservé de manière intègre et sécurisée pendant plusieurs années. Les règles d'archivage sont en effet identiques quel que soit le support des archives produites, papier ou numérique. La Commune ne dispose pas des moyens techniques permettant d'assurer cette conservation intègre et sécurisée des archives électroniques ainsi produites. La SPL-Xdemat n'est pas autorisée, dans le contexte réglementaire actuel, à assurer l'archivage électronique des documents des collectivités actionnaires.

Le Département de l'Aube dispose, pour ses propres besoins, d'un système d'archivage électronique. Compte tenu des contraintes techniques et organisationnelles fortes qui pèsent sur l'archivage électronique, le Département des Vosges a décidé de mutualiser son système d'archivage électronique avec les collectivités actionnaires de la SPL. Les collectivités qui le souhaitent peuvent donc déposer leurs documents électroniques aux Archives départementales qui en assureront la conservation, à titre gratuit. Une convention tripartite entre la commune, le Département et les Archives départementales encadre les conditions et modalités de dépôt des archives électroniques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide de déposer les archives électroniques de la Commune aux Archives départementales des Vosges ;
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service d'archivage électronique du Département des Vosges.



Les Echos de Madame et Lamerey

DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de prendre une décision modificative pour manque de crédit au compte 2315-26 (« Travaux Mairie ») afin de faire face à l'augmentation des prix pour le lot n°1 : aménagements extérieurs.

POINTS DIVERS

- ✓ Concernant le **plan de relance ONF**, un appel d'offres sera lancé pour les parcelles 9 et 12 (préparation du sol et implantation).
- ✓ Dans le cadre de la **modification du PLU**, une réunion de travail pour la mise en compatibilité avec les règles du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) a eu lieu en Mairie, le 27 septembre 2021, avec la société EOLIS (bureau d'Etude choisi par la Commune), la DDT et la Chambre d'Agriculture. Une étude est actuellement en cours pour validation définitive.
- ✓ Depuis le **1^{er} septembre 2021**, la **circulation des véhicules à moteur (à l'exception des tracteurs) sur la « voie béton » est interdite**, le samedi et le dimanche ; cette interdiction n'étant pas respectée par de nombreux conducteurs, le Conseil Municipal décide de faire appel aux forces de l'ordre afin que des contrôles soient régulièrement réalisés.

Les Echos de Madame et Lamerey

EN BREF...

Cette année, l'inscription pour les **affouages 2021-2022** aura lieu en Mairie, pendant les heures d'ouverture et durant **tout le mois de novembre** (*par mail et téléphone si la Mairie est encore en travaux*). Il s'agira cet hiver de façonner essentiellement des houppiers de chêne dans les parcelles 5 et 16 de la forêt communale. Un lot unique d'affouages d'une quantité d'environ 20 stères sera attribué par tirage au sort le **samedi 15 janvier 2022 à 11 heures** en Mairie. Le prix est fixé à 120 € le lot. Le délai de fin d'exploitation est quant à lui fixé au 15 septembre 2022.

Le traditionnel « **repas des anciens** » n'a pas pu être organisé en 2020 par les deux communes, étant donné la situation sanitaire ; aussi, cette année, le Conseil Municipal est particulièrement heureux d'annoncer que ce repas est programmé pour le **dimanche 14 novembre 2021** (participation à partir de l'âge de 65 ans).

Rappel activités culturelles et sportives des enfants : la commune participe financièrement à l'inscription des enfants aux activités culturelles et sportives proposées par les associations de Dompierre et Madame et Lamerey, afin que ces activités puissent bénéficier au plus grand nombre. Le montant de la participation est fixé à 50 Euros par an et par enfant (jusqu'à l'âge de 16 ans inclus). Pour bénéficier de cette aide, les familles doivent présenter en Mairie, un relevé d'identité bancaire et une facture acquittée par l'association.



Mairie
46 rue du Colombier
88270 MADONNE ET LAMEREY

Tél. : 03.29.36.61.44 - mairie.madonneetlamerey@orange.fr



Commune de Madame et Lamerey



EVEIL MUSICAL

Salle des associations DOMPAIRE



C'est l'heure de la musique !

dès 5 ans, le samedi matin à 10:45

Renseignement : Brigitte ANDRE tel 06 25 42 40 73 ou
musiquedompaire@outlook.fr





RECHERCHE BRICOLEURS ET BRICOLEUSES



Nous recherchons des personnes qui pourraient confectionner des choses à vendre au profit de l'association (couture, tricot, travail du bois, décoration, résine, peinture ...)

**POSSIBILITÉ DE REMBOURSER
LA MATIÈRE PREMIÈRE
(SUR FACTURE) OU DE FOURNIR
LA MATIÈRE PREMIÈRE**

**CONTACT :
CHATDOPTÉ88@GMAIL.COM
AMÉLIE : 06.16.32.50.97**



DATE DE VENTE PRÉVU

LE 20 ET 21 NOV.2021

LE 18 ET 19 DEC.2021



la fibre est arrivée !

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Malheureusement la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre.

Dans cette attente, rendez-vous sur www.losange-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider



1. testez votre éligibilité <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>
2. téléchargez la plaquette <https://losange-fibre.fr/inc/uploads/2019/10/Plaquette-particulier-finale.pdf>
3. découvrez les offres <https://www.losange-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>

Un conseil : avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (entre la rue et l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

A ce jour, le réseau Losange accueille 14 fournisseurs d'accès internet dédiés au grand public et 44 dédiés aux professionnels. Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Losange. Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit (hors travaux spécifiques en domaine privé).

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquer les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeLosange> (ou avec le QR-code)



Pour toute question, n'hésitez pas www.losange-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.losange-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de



INFORMATIONS UTILES

MAIRIE DE DOMPAIRE

Mardi au vendredi de 11h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00
Samedi de 9h00 à 11h00

 03 29 36 50 54 - mairie.dompaire@wanadoo.fr

MAIRIE DE MADONNE & LAMEREY

Lundi de 11h à 12h – 14h à 15h
Mardi de 11h à 12h

Jeudi de 11h à 12h – 14h à 15h,
Vendredi de 11h à 12h – 14h à 15h

 03 29 36 61 44

Alain MOUROT 06 70 21 02 83
Claire THIEBAUT 06 83 12 63 17

Stéphane RELION 07 78 34 12 22
Jean Marc OUDET 06 87 34 75 82

GARDERIE PERISCOLAIRE DE DOMPAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h30 - 16h10 à 19h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE DOMPAIRE

Mercredi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30 Vendredi de 14h à 19h
Vacances scolaires, fermeture à 18h les mercredis et vendredis
Samedi de 9h30 à 12h > toute l'année

 03 29 34 67 57 - bibliotheque-dompaire@orange.fr - <http://dompaire-harol.bibli.fr>

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT-DOMPAIRE

Site Dompaire – 3 Rue Charles Gérôme – 88270 DOMPAIRE
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

 03 29 36 69 99

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Lundi au vendredi 9h à 12h

 03 29 36 69 99- msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr

Mise à disposition de matériel informatique, accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne, permanences de partenaires sur RDV :

Assistante sociale Mme HUMBERT  03 29 38 54 55

Mission locale  03 29 82 23 05

Conciliatrice de justice Mme FENATEAU  03 29 36 69 99

SERVICES PROPOSES

M.S.V.S : Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale MIRECOURT

 03 29 38 54 55